

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2017**

**Présents :** Mr Claude CAVALLINI Maire, Mr Frédéric PANSARD, Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Cyril GRECARD, Mme Laëticia MICHALET-BUSSOD , Mme Morgane NIVOT, Mme Suzie DECOSTER et Mr Alexandre MICHALET

**Absents :** Mme Madeleine DURAFFOURG, Mr Alexandre DESBORDES , Mr Pascal COURTOIS excusés. Mr Alexandre MICHALET Excusé donne pouvoir à Mr Claude CAVALLINI , Mme Suzie DECOSTER excusée donne pouvoir à Mr Frédéric PANSARD

**Secrétaire de séance :** Mme Morgane NIVOT

Une délibération est rajoutée à l'ordre du jour concernant la dissolution du Budget annexé Eau et Assainissement

### **1.DELIBERATION POUR MISE A DISPOSITION DE LA LICENCE IV**

La gratuité est poursuivie pour 2018. Décision à l'unanimité

### **2.DELIBERATION POUR APPROUVER LES TARIFS DE DENEIGEMENT SUR ROCHE PAR LA COMMUNE DES BOUCHOUX**

Les tarifs sont inchangés : étrave : 104€/h et turbine : 151€/h. Approuvés à l'unanimité

### **3.DELIBERATION RELATIVE A LA CREATION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DE SECURITE SUR LE DOMAINE NORDIQUE/**

Le Conseil à l'unanimité approuve la composition de la commission telle que présentée par la Communauté de Communes Haut-Jura St Claude et rappelle que par arrêté Mr Frédéric PANSARD a été nommé Responsable du Plan de Sécurité du domaine skiable de Belleydoux

### **4.CLASSEMENT DE LA « COMBE D'ORVAZ ET ROCHE FAUCONNIERE » EN ESPACE NATUREL SENSIBLE :**

Il en découle que la commune pourra préempter sur toutes les ventes réalisées dans cet espace et de plus nous donne accès à des subventions du Département si des projets sont envisagés dans cet environnement. Le conseil approuve à l'unanimité.

### **5.DELIBERATION POUR DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT**

Dans le cadre du transfert de la compétence « Eau et Assainissement » à la Communauté de Communes du Haut-Bugey au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le conseil à l'unanimité décide de dissoudre le Budget Eau et Assainissement de la Commune de Belleydoux.

### **6.DELIBERATION POUR CHOIX D'UN PRESTATAIRE :**

Dans le cadre de l'opération « Aménagement des entrées de Village », deux devis ont été demandé : la société TRAIT D'UNION 81 rue de la République à Lyon n'a pas été retenue, c'est la Société FAR Lieu-Dit Beyrin 1716 route du Mont Tourrier à St Maurice de Rotherens qui a été Choisie. Décision prise à l'unanimité du Conseil.

### **7.CERTIFICATS D'URBANISME :**

- Pour une maison au village
- Pour des parcelles en forêt de Belleydoux

## **8.DIVERS :**

- \* Echange autour des propositions d'achat de terrain communal par Mr Jean-Claude FOLLET (vérification des possibilités)
  - \* Compte-rendu du conseil d'école et réunions des maires sur la question des rythmes scolaires
  - \* Vente de stères de bois affouage et supplémentaires : 1100€ de déficit pour la commune car la fendeuse est tombée en panne, ce qui a occasionné des frais imprévus. La question est posée : remplacement de la fendeuse ou pas ?
  - \* Autorisation des démarches pour vente de terrain communal après consultation des propriétaires voisins, au lieu-dit « Sur la Roche »
  - \* Ouverture de la commercialisation pour la Fibre à Belleydoux le 12 février 2018 (une réunion préalable sera programmée)
  - \* Le prix de l'eau va augmenter :+ 0.7€ en 2018 puis + 0.3€ d'augmentation jusqu'en 2022
  - \* Abandon de notre droit de préemption sur la parcelle A138 (bois sous futaie)
- Compte rendu du CCAS les vœux du maire auront lieu vendredi 19 janvier 2018 à 19 heures en mairie de Belleydoux
- \*La question est posée de la nomination des salles communales

Fait à Belleydoux le 30 novembre 2017  
Le Maire,